

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}

HANDBALL

2026-2027



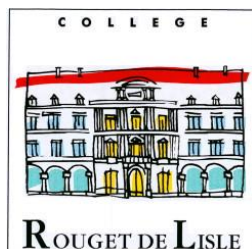
Information

Collège Rouget de Lisle

21, rue des écoles – 39000 LONS LE SAUNIER

Tél. 03 84 87 18 90

Mail : ce.0390906y@ac-besancon.fr



Chers parents,

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une **section sportive scolaire** ou si vous souhaitez auparavant obtenir des informations, vous trouverez ci-dessous quelques éléments d'information.

FINALITE

La section sportive scolaire handball offre aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, un complément de pratique sportive, leur permettant d'élever leur niveau de compétences dans la spécialité et, plus généralement, de s'épanouir dans leur scolarité au collège.

Dès lors, les sections sportives scolaires proposent un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive.

LES OBJECTIFS AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE

- Permettre à tout élève volontaire, motivé d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional.
- Proposer un enseignement facultatif sportif qui s'adresse à la fois aux filles et aux garçons.
- Accompagner les élèves de ce dispositif vers une réussite sportive et scolaire. Notamment en préparant les championnats UNSS excellence et en proposant une passerelle section / club fédéral afin que les élèves puissent essayer.
- Transmettre les valeurs du « vivre ensemble » et de la citoyenneté au travers d'actions spécifiques : participation à des épreuves collectives UNSS, organisation d'un tournoi scolaire pour des écoles primaires.
- Développer sa culture handballistique en se formant à l'arbitrage ou développant ses compétences, en assistant à un match de haut niveau.
- Renforcer les bonnes pratiques d'un « sport-santé » : nutrition, hygiène de vie, prévention du dopage, récupération. Intervention d'une diététicienne.

LES QUALITES REQUISES OU RECHERCHEES

Choisir un parcours en "section sportive scolaire" c'est chercher à développer son niveau sportif mais aussi son autonomie, son organisation, l'esprit d'équipe, le sens du partage...

Les élèves doivent avoir une hygiène de vie (alimentaire, pratiques corporelles) qui respecte également les cycles biologiques (temps de repos, temps de sommeil).

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION HANDBALL

Le projet couvre l'ensemble du cursus du collège de la 6ème à la 3ème.

- 3h de pratique du handball / semaine (2 séances d'entraînement d'1h30) sur les horaires habituels de l'établissement, c'est-à-dire que l'emploi du temps de ces classes est aménagé pour que le temps de pratique soit inclus dans le temps scolaire.
- Les séances seront encadrées par le professeur d'EPS coordonnateur et des éducateurs sportifs diplômés de l'Union Sportive Lédonienne.
- Nous attendons de ces élèves qu'ils soient inscrits à l'Association Sportive afin de représenter le collège lors des compétitions et de vivre une aventure humaine sur les saisons à venir. Cela passera par la participation au cross départemental, à quelques autres manifestations UNSS... et bien sûr aux compétitions de Handball amicales et qualificatives.
- Ces élèves ne pourront pas s'inscrire en option LCA (latin), proposée au collège.
- L'enseignant, responsable de la section sportive handball, s'occupera du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, comportement). Dans le cas d'un investissement insuffisant dans le travail scolaire, l'accès de l'élève aux séances de handball pourra être limité voire suspendu.

NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous disposons d'un gymnase attenant à l'établissement. Pas de perte de temps dans les transports ou déplacements à pied lors des séances. Ainsi, le temps de pratique est optimisé.
Une convention est établie avec le club de l'USL depuis 2006.

COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant la fiche de candidature section sportive Handball, en la déposant au collège ou en l'adressant par mail.

PASSATION DES TESTS

Le mercredi 6 mai 2026 de 13h30 à 16h30 au gymnase du collège Rouget de Lisle (Rue des dombes).

Ces tests consistent à évaluer les capacités physiques mais également techniques (séquences de jeu).

ADMISSION ET RESULTATS

L'admission sera prononcée par une commission qui se réunira à l'issue des tests. Elle prendra en compte les résultats aux tests physiques, techniques ainsi que les résultats scolaires et selon le cas l'avis du professeur des écoles ou de l'équipe éducative. Cette commission sera composée d'un membre de l'équipe de direction, du responsable de la section sportive scolaire handball, des éducateurs sportifs de l'USL chargés des entraînements. Vous serez informé par mail du résultat des tests.

IMPORTANT !! Si la candidature de votre enfant est retenue et si le collège Rouget de Lisle n'est pas votre établissement de rattachement, vous devrez formuler une demande de dérogation (au titre du motif « parcours scolaire particulier ») auprès des services départementaux de l'Education Nationale.

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour la section sportive scolaire Handball.

M. GANDELIN, responsable de la section sportive scolaire handball :
emmanuel.gandelin@ac-besancon.fr